hellio

Alerte presse

Le 2 janvier 2024

Évolutions réglementaires en pagaille...

Hellio lance son <u>calendrier réglementaire</u> de l'efficacité énergétique

Face aux nombreux changements de réglementations auxquels sont confrontés les professionnels de la rénovation, Hellio propose son expertise réglementaire en mettant à la disposition du grand public un calendrier de l'efficacité énergétique. Mis à jour à chaque nouvelle publication de texte au Journal officiel, ce calendrier propose une vue d'ensemble des actualités réglementaires parues depuis le début de la 5e période du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, à savoir janvier 2022.

"Les changements réglementaires rythment quotidiennement la filière du bâtiment. Entre actualisation des dispositifs en vigueur et nouveautés législatives, les professionnels doivent sans cesse se mettre à la page des nouveautés. Hellio, en tant qu'expert de la réglementation, souhaite mettre à disposition de tous son décryptage et son analyse des textes afin de répondre à la demande de visibilité de la filière. Toujours dans une optique d'information et de lisibilité, une version plus aboutie avec des décryptages plus précis est à venir", déclare Pierre-Marie Perrin, Directeur des affaires publiques du groupe Hellio.

Les actualités intégrées au calendrier réglementaire sont relatives aux sujets suivants :

- Dispositif CEE : fiches d'opérations standardisées, arrêtés contrôles, programmes CEE, réhausse de l'obligation.
- Dispositif MaPrimeRénov'
- Audit énergétique et audit réglementaire
- Diagnostic de Performance Énergétique
- Mon Accompagnateur Rénov'
- Photovoltaïque
- Autoconsommation collective

- Bornes de recharge
- Chèque énergie
- Décret tertiaire
- Décret BACS
- Loi de finances
- Lois relatives à l'énergie, l'environnement et tout autre sujet qui se rapproche de l'activité de Hellio

Une version plus détaillée du calendrier réglementaire est actuellement à l'étude, avec une intégration des décryptages des experts Hellio.